AOÛT 2025

Vivre au Guilvinec

www.leguilvinec.com

p. 3 Le Conseil

p. 4 & 5 Les budgets

p. 6 à 16 Les actions par année

le Guilvinec
VUE SUR OCÉAN

Editorial

SOMMAIRE

DOSSIERS

Le Conseil municipal.....p. 3
Les budgets.....p. 4 & 5
L'année 2020.....p. 6 & 7
L'année 2021.....p. 8 & 9
L'année 2022.....p. 10 & 11
L'année 2023.....p. 12 & 13
L'année 2024.....p. 14 & 15
L'année 2025.....p. 16
Bilan.....p. 17 à 19

AUTRES

Kaléidoscope des animations.....p. 20

Magazine édité par la mairie du Guilvinec
33 rue de la Marine,
29730 Guilvinec
Tel : 02.98.58.10.21
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tanneau

Rédaction :
Comité de rédaction :
Michèle Ranzoni, Danièle Gléhen, Evelyne Cipriano, Sylvie Barbet, Audrey Struillou, Lénaïg Lopéré, Laure Volant, Gaëlle Le Gall

Crédits photos : Mairie, Le Télégramme, Bénédicte Le Beau

Conception et réalisation :
Claudia Durand, Gaëlle Le Gall

Imprimé en 3500 exemplaires
par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le magazine, vous pouvez contacter la mairie. Des exemplaires sont à votre disposition.
A l'issue de la distribution, vous pourrez le retrouver sur le site internet de la commune : www.leguilvinec.com

EDITO

Chers amis,

En cette fin d'été, notre équipe municipale voit aussi se profiler la fin de son mandat au service des Guilvinistes. L'heure est donc venue d'en dresser le bilan.

Dans les pages qui suivent, nous tâcherons de vous exposer de manière exhaustive les gros dossiers traités depuis le début de la mandature, en passant en revue leur intérêt pour la communauté, leur coût ainsi que les financements extérieurs que nous avons quelquefois pu obtenir.

Cependant, certains gros chantiers sont toujours en cours de réalisation et ne seront pas terminés avant l'échéance électorale, mais ils seront certainement poursuivis par la prochaine mandature.

Nous souhaitons que ces travaux et les différentes actions menées aient répondu aux attentes de la majorité d'entre vous.

À l'occasion de ce bilan, et pour marquer l'identité de notre commune, nous avons le plaisir d'offrir à chaque foyer un autocollant du nouveau logo du Guilvinec, distribué dans ce bulletin.

Je vous souhaite un très bel automne au Guilvinec !

Le Maire,
Jean-Luc Tanneau

le Guilvinec
VUE SUR OCÉAN

Les délégations et commissions

Jean-Luc TANNEAU
Maire

Daniel LE BALCH
1er adjoint
Finances - Personnel

Sylvie BARBET
Adjointe
Affaires scolaires

Christian BODERE
Adjoint
Travaux - Voirie

Thomas BIET
Adjoint
Programmation culturelle

Gaëlle LE GALL
Adjointe
Communication - Animations

René-Claude DANIEL
Conseiller délégué
Urbanisme

Christian KERRIOU
Conseiller délégué
Associations - Sports

Laure VOLANT
Conseillère déléguée
Affaires sociales

Evelyne CIPRIANO
Conseillère déléguée
Associations du CLC

Audrey STRUILLOU
Conseillère déléguée
Commerces - CMJ

Christine COCHOU
Conseillère

Antoine DEFANTE
Conseiller

Danièle GLEHEN
Conseillère

Pascal GODEC
Conseiller

Johan GUEGUEN
Conseiller

Henri LE CLEACH
Conseiller

Gaëlle LE CORRE
Conseillère

Françoise LE GOFF
Conseillère

Lénaïg LOPERE
Conseillère

Roger PERON
Conseiller

Michèle RANZONI
Conseillère

Charles SEITHER
Conseiller

Finances : *Daniel Le Balch, Charles Seither, René-Claude Daniel, Jean-Luc Tanneau, Christian Kerriou, Christine Cochou, Lénaïg Lopéré, Christian Bodéré, Sylvie Barbet*

Enfance et affaires scolaires : *Sylvie Barbet, Laure Volant, Gaëlle Le Corre, Antoine Defante, Lénaïg Lopéré, Audrey Struillou, Michèle Ranzoni, Gaëlle Le Gall, Christian Kerriou, Françoise Le Goff*

Travaux : *Christian Bodéré, Charles Seither, Roger Péron, Henri Le Cleac'h, Gaëlle Le Gall, René-Claude Daniel, Daniel Le Balch*

Urbanisme : *René-Claude Daniel, Audrey Struillou, Christian Bodéré, Gaëlle Le Corre, Charles Seither, Henri Le Cleach, Gaëlle Le Gall, Michèle Ranzoni, Françoise Le Goff, Daniel Le Balch, Roger Péron*

Communication, vie associative, sports : *Gaëlle Le Gall, Christian Kerriou, Antoine Defante, Lénaïg Lopéré, Michèle Ranzoni, Sylvie Barbet, Audrey Struillou, Henri Le Cleach, Danièle Gléhen, Thomas Biet, Evelyne Cipriano*

Culture, événementiel, tourisme : *Thomas Biet, Evelyne Cipriano, Audrey Struillou, Sylvie Barbet, Lénaïg Lopéré, Henri Le Cleach, Christian Kerriou, Michèle Ranzoni, Christine Cochou, Pascal Godec, Gaëlle Le Gall*

Affaires sociales : *Laure Volant, Sylvie Barbet, Gaëlle Le Corre, Antoine Defante, Lénaïg Lopéré, Audrey Struillou, Michèle Ranzoni, Gaëlle Le Gall, Christian Kerriou, Françoise Le Goff*

Commande publique : *Daniel Le Balch, Charles Seither, Christian Bodéré, Jean-Luc Tanneau, René-Claude Daniel, Christine Cochou*

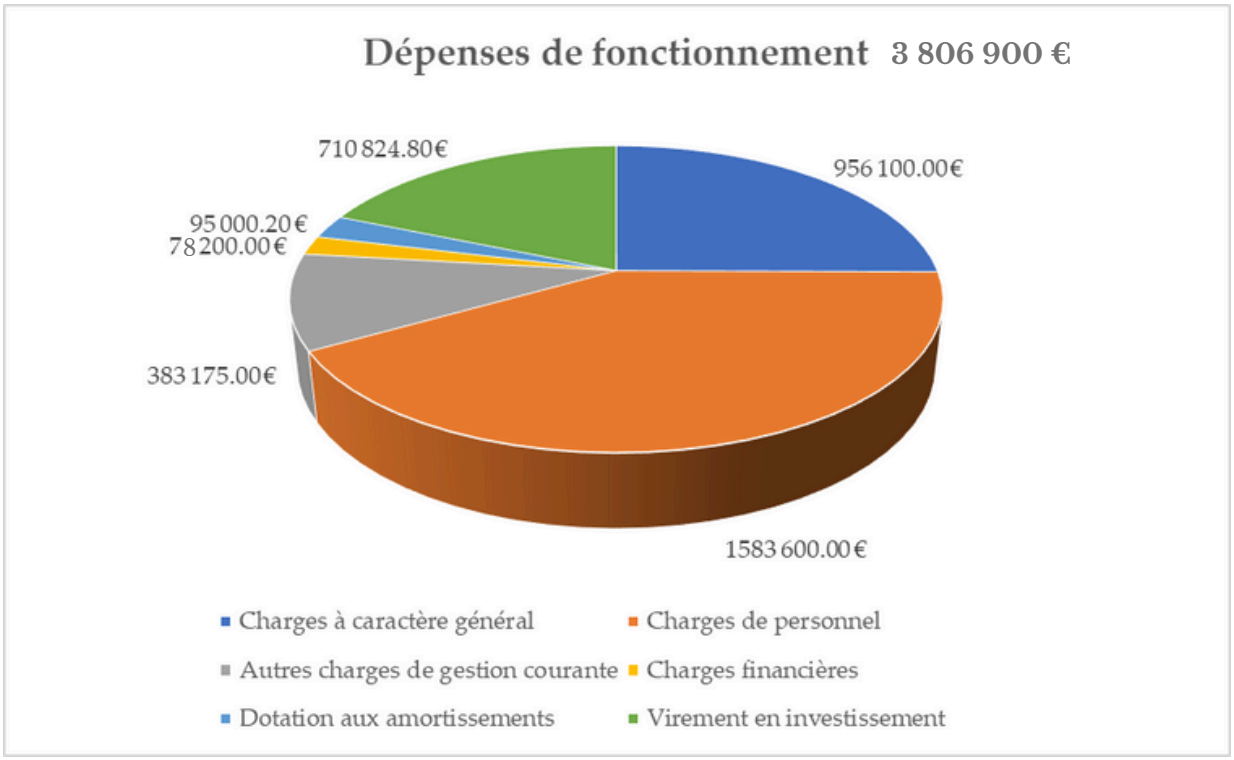

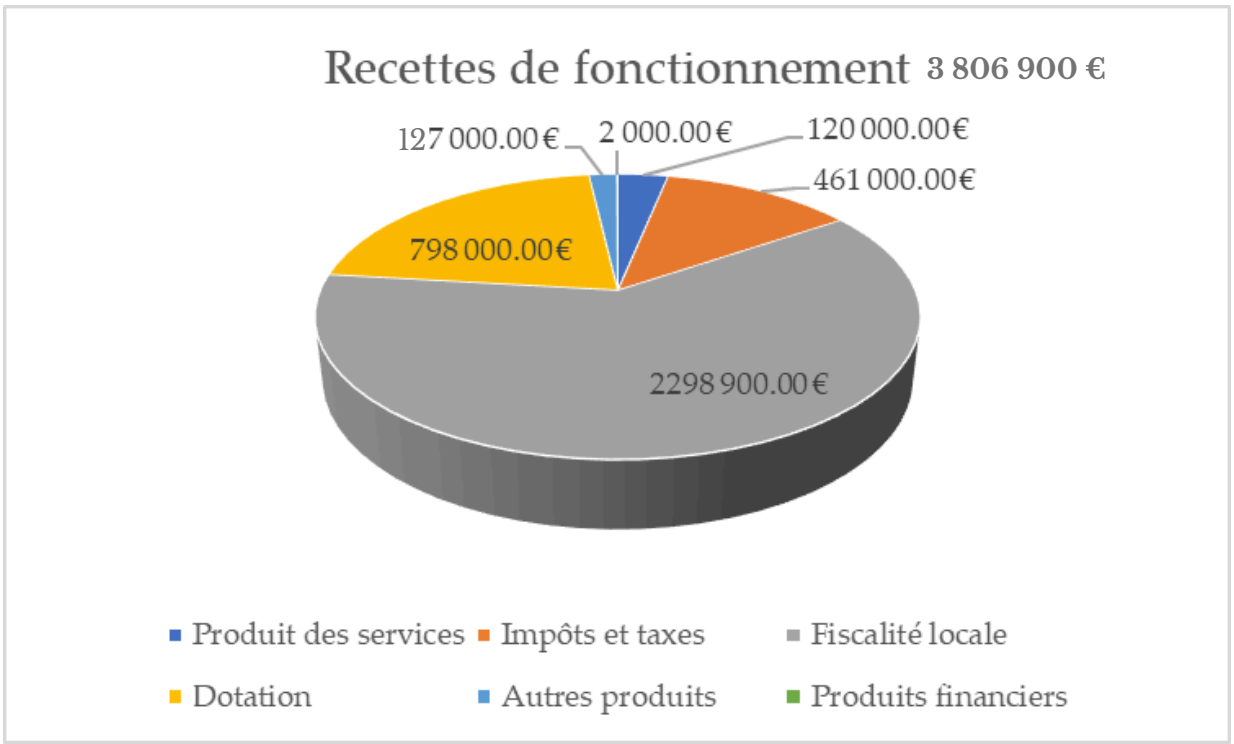

Précisions

- *Charges à caractère général : eau, électricité, gaz, cantine, assurances, entretien des bâtiments etc.*
- *Charges de personnel : salaires*
- *Autres charges de gestion courante , service incendie, CCAS, subventions aux associations, etc.*
- *Charges financières : intérêts des emprunts*

- *Produit des services : concessions cimetière, cantine, ALSH, redevance antenne*
- *Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, marchés, droits de mutation sur ventes de maisons...*
- *Dotation : sommes versées à la commune par l'Etat*
- *Autres produits : loyers des bâtiments communaux*

Rétrospective

Une situation financière saine et durable tout en cumulant d'importants investissements

Au 31 décembre 2024, le taux de CAF nette (Capacité d'Autofinancement nette / Produits de Fonctionnement) s'établit à 20,07 %. La CAF nette est de 276 € par habitant, contre 163 € pour une commune comparable au niveau régional.

La commune a mené une politique d'investissement soutenue sans recours à l'emprunt depuis 2020. A ce jour, la capacité de désendettement du Guilvinec est de 1,46 année alors qu'elle atteignait 2,45 années en 2020. La dette par habitant au 31 décembre 2024 s'établit à 492 €, contre 692 € pour la strate régionale.

La commune possède à ce jour un taux de foncier bâti inférieur de 12,57 % à la moyenne nationale.

La Trésorerie a analysé les comptes de la commune entre 2020 et 2024. Voici son diagnostic :

La situation financière de la collectivité présente des indicateurs positifs en matière de CAF nette, et d'endettement .
La fiscalité est inférieure aux moyennes constatées dans les communes de même taille en ce qui concerne le foncier bâti (principale ressource fiscale).
Les principaux indicateurs du compte de gestion de 2024 sont en progression et reflètent une situation budgétaire bien maîtrisée.
Ce constat est basé sur l'examen du budget principal.

Fiscalité	Foncier bâti	Taxe d'habitation	Foncier non bâti	Produit
2020	16,45%	13,20%	75,20%	1 576 160 €
2021	32,42%		75,20%	1 525 347 €
2022	32,42%	13,20%*	75,20%	1 731 528 €
2023	32,42%	13,20%*	75,20%	2 052 382 €
2024	32,42%	13,20%*	75,20%	2 317 086 €

** Taxe uniquement perçue sur biens vacants et résidences secondaires (526 406 € au titre de 2024)*

La différence du taux de foncier bâti entre 2020 et les autres années s'explique par le fait que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été compensée par le transfert aux communes de la part départementale.
Cependant, le taux communal n'a pas changé.

La commune a mené une politique d'investissement **sans recours à l'emprunt** sur la période 2020-2024.

La capacité de désendettement, examinée à travers le ratio «Encours de dettes/Capacité d'AutoFinancement brute», est de :
- 2,45 années en 2020
- 2,38 années en 2021
- 2,18 années en 2022
- 1,83 année en 2023
- 1,46 année en 2024 (moyenne régionale : 2,90)

Il traduit un endettement faible. *(extrait de l'analyse du Trésorier)*

Les travaux

Endettement de 782 € par habitant au 01/01/2020
Capacité de désendettement par habitant : 2,45 années

La réhabilitation de la maison médicale

L'échéance prochaine de la retraite pour les médecins pratiquant au centre médical a conduit la municipalité à leur racheter le bâtiment et à le rénover en rendant les locaux accessibles aux personnes handicapées, en aménageant un cinquième bureau, en rénovant la salle de réunion pour la formation continue et en créant des logements pour les étudiants et remplaçants éventuels. Le prêt octroyé à la commune pour cette acquisition est amorti par le loyer versé par les médecins.

Montant des travaux : 326 588,29 €. Subventions obtenues : 140 000 €.

La réfection de la rue de la Marine

Les pavés qui recouvraient la chaussée rue de la Marine étaient très esthétiques, mais avec le temps beaucoup d'entre eux s'étaient descellés et la circulation piétonne y devenait accidentogène. Le revêtement choisi pour les remplacer conserve l'aspect de rue pavée, tout en sécurisant le cheminement grâce à sa pose en plaques d'un seul tenant.

Montant des dépenses : 149 853,13 € HT.

La rénovation du gymnase

Le gymnase communal Manu Berrou a été intégralement rénové, avec côté infrastructure une réfection totale de la charpente par une mise aux normes spécifique à ce type d'architecture de salle, des vestiaires et sanitaires réagencés avec accès PMR, et le sol recouvert d'un nouveau taraflex.
Côté énergie, l'éclairage est passé en LED, permettant une économie de 35 % par an de nos consommations, et le système de chauffage est passé au gaz avec la programmation des temps de fonctionnement.
Les bénéficiaires sont nos jeunes des deux collèges, ainsi que les associations locales de sport en salle : Parkour, Naphtaline et le Hand-Ball Club Bigouden.

Coût total HT : 804 830 € (travaux commencés en 2019). Subventions : 612 078 € (DETR, DSIL et Département).

L'aménagement de Moulin Mer

La partie haute du vallon de Moulin Mer a été entièrement aménagée en interne pour le plaisir des promeneurs.
Les terrasses du bord de l'étang ont été refaites parce qu'elles présentaient des signes de dégradation dus à l'humidité.

Coût total TTC : 178 197,10 € (ce montant inclut l'aire de jeux)

Les autres dossiers

La révision du PLU

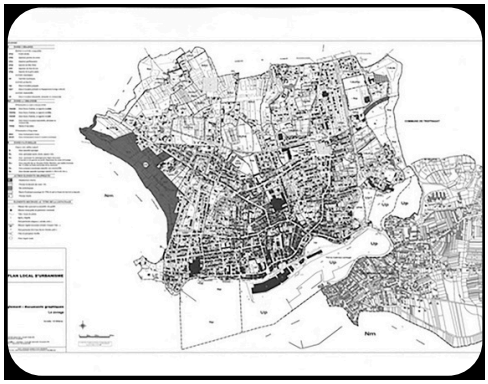

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été achevée et soumise à l'approbation des Personnes Publiques Associées (PPA) : Préfet, Président du Conseil régional, Président du Conseil départemental, Président de la Chambre d'agriculture, Président de la Chambre de commerce et d'industrie, Président de la Chambre des métiers, Président du SIOCA, Président de la section régionale de conchyliculture, Président de Quimper Communauté, Commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF), Centre national de la propriété forestière, EPCI et communes limitrophes, autorité environnementale, associations locales d'usagers et de protection de l'environnement.

Montant des dépenses : 80 000 €. Subventions : 60 129,85 €.

Les actions du CCAS

En cette période de pandémie, l'Etat décrète l'obligation du port du masque dans les espaces publics. Les élus décident d'organiser une distribution gratuite de masques en coton au CLC.
Des attestions de sortie sont à disposition en mairie, un relais de bénévoles se crée, des aides entre voisins se mettent en place, un réseau de fabrication de masques s'installe, une liste des magasins ouverts est mise à jour régulièrement sur Facebook, les personnes fragiles et isolées sont répertoriées via une fiche d'inscription.

Le terrain de basket

Au stade municipal, le terrain de basket, accès rue de Lagad Yar, a été totalement refait : nouveau bitume et traçage haut en couleurs, installation de nouveaux paniers.
La taille du terrain a été réduite pour permettre des matchs de 3 x 3 plus dans l'air du temps (basket de rue).
Cette installation sportive est en accès libre, profitez-en !

L'éclairage public

En 2020, le montant réglé au SDEF pour le remplacement de lampadaires (rues Le Bail-Meignant, Jacques de Thézac, Quartier de Verdun, impasse Pen An Nen, plus une extension d'éclairage public allée de Kergoz et rue de Kermeur pour le lotissement de Kermeur) et l'enfouissement des réseaux (avenue de la République et rue Roger Guillamet) a représenté 92 889,38 €.

Les travaux

Endettement de 731 € par habitant au 01/01/2021
Capacité de désendettement par habitant : 2,38 années

La restauration du mur d'enceinte du manoir de Kergoz

Le mur d'enceinte du manoir de Kergoz présentait des risques d'effondrement, menaçant aussi la stabilité du pigeonnier sur porche. Les deux ouvrages du XVIème siècle étant inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, il fallait un architecte des Bâtiments de France pour mener à bien ce projet de restauration, lequel devait faire appel à des artisans respectant une charte pour l'emploi des matériaux de reconstruction. La Fondation du Patrimoine a été d'un grand secours pour la finalisation de ce projet d'envergure.

Montant total HT : 380 966,10 €. Subventions : 186 000 € (Etat) et 35 000 € (Département)

Les travaux à l'église Sainte-Anne

Des infiltrations d'eau récurrentes, surtout au niveau des abat-sons du clocher, fragilisaient l'ensemble de la structure. Le ravalement de la partie sud de l'église Sainte Anne, réalisé en 2021, semble avoir réglé les problèmes d'humidité de cette partie de l'édifice.

Montant des dépenses : 129 488,91 € TTC. Subvention : 3496 € (DRAC pour le clocher)

La mise en conformité des bâtiments

Dans le cadre du plan ADAP, l'accès des PMR (personnes à mobilité réduite) a été amélioré dans plusieurs bâtiments municipaux. Nous n'avons pas oublié les extérieurs : de nombreux trottoirs ont été réaménagés (par exemple, dans les rues du Général de Gaulle et Danielle Casanova).

Montant des dépenses : 179 822,96 € HT. Subventions : 125 491 € (Etat, DSIL, DETR sur plusieurs mandats).

Les autres dossiers

Les économies d'énergie

En 2021, la commune a adhéré au Conseil d'Energie Partagée (CEP) proposé par le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF). Le but : la maîtrise de la consommation d'énergie. Dans cette optique, nous avons décidé de limiter l'éclairage public en en restreignant les horaires. Pour poursuivre cette démarche de limitation de dépense d'énergie, des audits ont été menés sur les bâtiments communaux (deux logements rue de Lohan, médiathèque, Centre des Loisirs et de la Culture, garderie...).

La restauration scolaire

La commune du Guilvinec s'est associée à celle de Treffiagat pour la production en interne de repas pour leurs restaurants scolaires et ALSH respectifs. Les repas sont confectionnés au groupe scolaire de Treffiagat, et livrés en liaison chaude à la cantine de l'école Jean Le Brun et à l'ALSH Ty Malamok.
Et dans un souci d'équité sur le plan financier, la commune a mis en place un système de tarification sociale à trois niveaux, basée sur le quotient familial de la CAF, afin de garantir à tous les enfants l'accès à la restauration scolaire.

Le Conseil municipal des jeunes

Le CMJ est composé de 16 garçons et filles, âgés de 9 à 11 ans, et issus des quatre établissements scolaires de la commune. C'est sous la responsabilité d'Audrey Struillou, conseillère municipale, aidée de l'animatrice municipale Faustine Rivière, que la nouvelle structure a œuvré.

Les actions du CCAS

Enquête Analyse des Besoins Sociaux : un questionnaire a été distribué aux Guilvinistes.
Les résultats sont largement orientés par la forte participation des plus de 66 ans, les actifs et les familles étant très peu représentés. Les thématiques évoquées concernent surtout la santé, la mobilité piétonne, le cadre de vie et l'accès aux services. Peu de problèmes majeurs sont signalés sur le logement, mais le manque de spécialistes en santé et les difficultés d'accès aux transports sont soulignés. Les services d'aide restent méconnus, peut-être faute de besoin ressenti. Si les loisirs intéressent, beaucoup invoquent un manque d'envie pour y participer.

L'éclairage public

Les dépenses liées au remplacement des lampadaires (rues Parc Briec, de Men Meur, des Fusillés de Poulguen et de l'Eglise) et à l'enfouissement des réseaux (avenue de la République, giratoire et pont, rues Jean Jaurès et Méjou Bihan) ont représenté un montant de 87 273,54 €.

Les travaux

Endettement de 674 € par habitant au 01/01/2022
Capacité de désendettement par habitant : 2,18 années

La réfection du restaurant scolaire

Les normes sanitaires actuelles exigeaient de repenser notre cantine scolaire. Celle-ci a été dotée d'un nouveau plan de travail en inox, d'un nouveau lave-vaisselle et d'étagères. Les sols, peintures et menuiseries ont été refaits, et un plafond acoustique a été posé.

Montant des dépenses : 41 926,05 € HT. Subvention DETR : 12 393,20 €.

L'aménagement de l'allée de Kergoz et de la rue de Kermeur

Le lotissement de Kermeur est enfin terminé, et tous les lots ont trouvé preneur. Il devenait urgent de s'attaquer à la voirie des rues adjacentes, avec l'enfouissement des réseaux et un réaménagement. Les travaux ont été effectués par la société Eurovia.
L'espace piétonnier a été sécurisé et des zones cyclables précisées par un marquage au sol. Cela devrait amener à une circulation apaisée et insérer ce nouveau quartier dans notre trame de voirie communale.

Montant des dépenses : 337 000 € HT.

La rénovation de l'éclairage du stade

Le stade municipal Amédée Biguais, propriété de la commune, a bénéficié de l'installation de nouveaux projecteurs LEDS. L'ancien éclairage, en place depuis 40 ans, fonctionnait avec une technique d'iodure de sodium particulièrement énergivore.
La nouvelle installation va permettre à la fois d'apporter un éclairage plus efficace aux sportifs et de générer une économie d'énergie d'environ 35 %, réduisant par conséquent les dépenses annuelles.
Les travaux ont aussi permis d'enterrer les réseaux et de déplacer le boîtier d'allumage à l'entrée du terrain d'entraînement, facilitant ainsi son accès. Le stade est mis à disposition du TGV FC, des deux collèges du Guilvinec et du lycée maritime de Treffiagat.

Montant des dépenses : 80 397,99 € HT. Subvention 25 000 € (Département).

Les autres dossiers

Le Conseil municipal des jeunes

Sous la houlette de Audrey Struillou, conseillère chargée du CMJ, les enfants du Conseil municipal des jeunes ont voulu mener des actions visant à réduire les déchets et préserver l'environnement. En partenariat avec l'association Récup'Song, ils ont confectionné des bacs à marée à partir de matériaux de récupération, qu'ils ont ensuite installés en haut de plage pour inciter les promeneurs à y déposer les déchets trouvés sur la laisse de mer ou dans le sable.

Street workout, jeux de plage et toilettes

Notre street workout, implanté sur la zone dunaire en respect avec l'éco système environnant et les aires Natura 2000, s'est agrandi.
Inauguré le 6 avril 1999, la structure est particulièrement prisée et valorisée par un groupe de jeunes locaux adeptes de la pratique, qui n'hésitent pas à y organiser des événements, avec accord préalable de la municipalité.
Ayant pour objectif de diversifier la pratique du body training, ils ont interrogé la mairie sur la possibilité du développement des agrès. Pour le plus grand plaisir des pratiquants, l'investissement de 6600 euros (pose comprise) a ainsi permis l'installation de trois modules supplémentaires : une échelle verticale et deux parallettes, dont un mini.
La municipalité reste à l'écoute des besoins de nos sportifs (jeunes et moins jeunes), favorisant ainsi l'accès à l'activité pour une meilleure condition physique.
Deux blocs toilettes ont été implantés sur la plage et place de l'Eglise. D'autre part, les jeux de la Grève blanche ont été renouvelés.

L'éclairage public

Les travaux liés au remplacement des lampadaires (extension rue Pablo Neruda devant le collège Paul Langevin, rue de la Marine et giratoire du stade) et à l'enfouissement des réseaux ont représenté une dépense de 43 014,25 €.

Les travaux

Endettement de 612 € par habitant au 01/01/2023
Capacité de désendettement par habitant : 1,83 année

Cour de l'école - CHIFOUMI

Lutter contre le réchauffement climatique en revégétalisant cet espace bitumé, tout en redessinant les espaces de jeux des enfants dans la cour, tel était le projet Chifoumi, mené avec l'appui du CAUE. Les enseignants ont fait connaître leurs besoins concernant la surveillance, leurs activités sportives, la libre circulation d'un véhicule de secours (pompiers, SAMU), les rassemblements pour les alertes incendie, mais également pour identifier les zones à réserver aux maternelles et aux primaires. L'association des parents d'élèves et les agents périscolaires ont également pu faire connaître leur représentation de cette future cour.

Montant des dépenses : 47 794,76 € HT. Subvention 25 000 (Département).

Démolition de l'ancienne école maternelle

La démolition avait été sollicitée par la communauté de communes afin d'y implanter une micro-crèche communautaire. Un bail emphytéotique a été signé entre les deux parties, après désamiantage du site aux frais de la commune. Ce projet est actuellement gelé faute d'accord et de financement de la Caisse d'allocations familiales. Le reste du terrain permettra la création de huit logements en location ou en accession à la propriété par Aiguillon construction.

Montant des dépenses : 113 283,71 € HT. Subventions : 30 000 € (DETR) et 20 000 € (Conseil régional)

Pôle dentaire et logements Aiguillon

Malgré un nouveau cabinet dentaire et l'installation d'une dentiste fin 2021, les Guilvinistes déploraient le manque crucial de professionnels sur le secteur. A cela s'ajoutait la pénurie de locations pour les jeunes sur le territoire. Nous avons donc décidé de céder l'ancien presbytère à Aiguillon Construction pour la construction de six logements, et d'en utiliser le jardin pour y intégrer un pôle dentaire comprenant trois salles de soins, une salle de chirurgie, un espace d'accueil, une salle de stérilisation, une salle de radiologie panoramique, un local technique et de stockage, ainsi que deux appartements de 40 m^2 dédiés à l'hébergement des membres des professions médicales et paramédicales effectuant des remplacements.

Montant des dépenses à ce jour : 888 000 € HT. Subventions : 174 000 € (DSIL, DETR, Département).

Les autres dossiers

Les nouvelles appellations

Le Guilvinec a nommé de nouvelles rues, places, parkings et ronds-points : la rue Anita Conti dans le nouveau lotissement de Kermeur, la rue du Gymnase renommée impasse du Gymnase, celle de Poriguenor impasse de Poriguenor. Le Quartier du Transvaal devient Impasse des Sternes.
Deux noms de rues ont été prévus dans le nouveau lotissement de Lanvar : rue Pierre Simon et rue Xavier Charlot.
Le rond-point du stade est nommé La Pérouse, celui du bas du pont Le Pluvier (Le Guilvinec est ville-marraine du patrouilleur de service public Le Pluvier, de la Marine nationale). Le rond-point des services techniques est nommé La Calypso, celui de la rue des Fusillés de Poulguen Pen Duick.
La place des joueurs de pétanque est nommée Eric Tabarly, celle derrière chez Melen Florence Arthaud.
Le parking rue des Fusillés de Poulguen pour accès plage est nommé parking du Sydney, et celui situé à la sortie du Guilvinec direction Penmarc'h (à côté du garage Peugeot) est nommé parking des Etocs. Au domaine de Kerlohan (anciennes friches Furic), trois voies internes sont nommées : rue des Sertisseurs, impasse des Parpelettes et rue des Ouvrières.

Le Conseil municipal des jeunes

Toujours à partir de matériaux de récupération, Audrey Struillou et le CMJ ont eu l'idée de fabriquer des boîtes à livres, avec le concours de l'association Récup'Song. Leur but ? Promouvoir la lecture et créer une économie circulaire.

La pêche

Le Conseil municipal a voté deux motions pour affirmer son soutien à la filière pêche face aux nouvelles réglementations qui lui ont été imposées : interdiction de chalutage dans le Golfe de Gascogne, interdiction de chalutage dans les zones Natura 2000. Nos marins pratiquant une pêche responsable et étant soucieux de la pérennité de leur ressource, ces mesures nous ont paru disproportionnées.
Avec les élus du Pays bigouden, nous avons invité les Ministres de la pêche et de la transition écologique, et la Présidente de l'Assemblée nationale, afin de les alerter sur la fragilité de notre économie locale.
La commune participe au financement du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille qui gère le port. Le montant versé par Le Guilvinec au Syndicat mixte s'établira à 38 159 € par an pour la période 2025-2027.

L'éclairage public

Les dépenses liées au remplacement des lampadaires (rues de la Marine, Jean Baudry et quai d'Estienne d'Orves) et à l'enfouissement des réseaux (rues de Kermeur et de Kervennec) se sont montées à 33 217 €.

Les travaux

Endettement de 550 € par habitant au 01/01/2024
Capacité de désendettement par habitant : 1,46 année (moyenne régionale : 2,90 années)

Rénovation énergétique du CLC

Ce programme poursuit deux objectifs : la réduction des consommations d'énergie du bâtiment avec une isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries extérieures, la rénovation de la couverture et des complexes d'étanchéité en toiture terrasse visant à améliorer aussi le confort thermique et acoustique, la reprise de l'éclairage de scène et la reprise des branchements électriques, le passage aux ampoules leds, et aussi la réduction des émissions de gaz à effet de serre avec le remplacement de la chaudière gaz par une pompe à chaleur air/eau et l'installation d'une nouvelle centrale de traitement d'air. Ces travaux permettront de réduire les consommations énergétiques de près de 70 % et d'améliorer le confort des usagers et du personnel. Ils doivent se terminer en novembre.

Montant des dépenses : 1 015 000 € HT.
Subventions : 650 000 €, dont 400 000 € de l'Etat.

Aménagement d'entrée de ville

L'avenue de la République est une artère extrêmement fréquentée à certaines périodes de l'année, avec des pics au moment de la période estivale. Piétons, cyclistes, voitures et camions se partagent tant bien que mal ces espaces mal délimités. Par ailleurs, la situation climatique actuelle nous contraint à revégétaliser au maximum l'espace public afin de créer des îlots de fraicheur. Cette déminéralisation apportera également un nouveau visage à cet environnement. Les voies de circulation seront redéfinies pour mieux matérialiser les couloirs réservés aux piétons et aux cyclistes, ce qui permettra de sécuriser la circulation de tous.
Les travaux d'enfouissement des réseaux sont bien avancés, et la fin de chantier est prévue en avril 2026. Ce projet construit en partenariat avec les riverains modifiera la vision actuelle de notre entrée de ville et lui donnera un aspect plus végétalisé. En concomitance de cette opération, les études sont en cours pour l'aménagement de l'interface ville-port afin de créer une continuité dans les mobilités douces. Le projet de révision des stationnements en cœur de ville se dessine, et les études seront terminées l'an prochain.

Montant des dépenses à ce jour : 60 013,13 € HT.

Le Chemin des Communaux

Les liaisons douces sont la réponse au stress engendré par un trafic mêlant véhicules à moteur, piétons et cyclistes. Le Chemin des communaux répond à toutes ces exigences en offrant une voie en stabilisé à l'écart des voitures.

Montant des dépenses : 38 840 € HT. Subventions : 4861 €.

Les autres dossiers

Les aides aux familles

L'augmentation de 60 % de la taxe foncière sur les résidences secondaires a généré des revenus supplémentaires pour nos finances publiques. Nous avons voulu les redistribuer aux habitants, et plus particulièrement à nos enfants. Aussi, nous avons décidé de **faciliter l'accès à la garderie périscolaire en y instaurant la gratuité, et de fixer à 1 € le repas à la cantine.** Cette mesure permet en outre de faire participer les résidents temporaires à la vie de la communauté.
Par ailleurs, nous avons également décidé de rendre la médiathèque totalement gratuite pour les Guilvinistes. Cette structure propose plus de 15 000 livres, 750 CD et 450 DVD, sans compter un panel de magazines papier et en ligne. Des ordinateurs sont mis à disposition du public.

Les biens vacants et sans maître

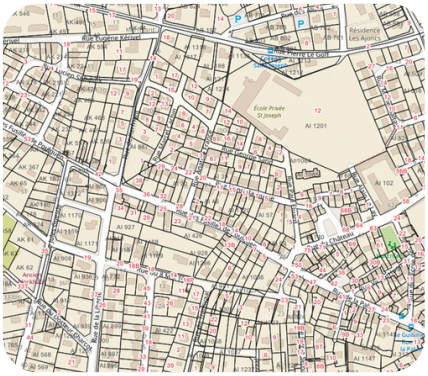

A la fois à la suite de plaintes de voisins mécontents et par nécessité de sécuriser l'espace public, nous avons pris la mesure du nombre de biens laissés à l'abandon ou tombés en déshérence sur la commune. La procédure d'intégration dans le domaine public est longue et fastidieuse, et la mise en sécurité quelquefois onéreuse, mais ces actions permettront à terme de proposer à l'acquisition ces terrains pour de nouvelles constructions. Sept biens ont été acquis par la commune : trois d'entre eux ont fait l'objet d'une cession pour un montant total de 80 000 €. Onze procédures sont actuellement en cours.

Les actions du CCAS

Les CCAS du Guilvinec et de Treffiagat ont organisé une marche solidaire de 5 ou 10 km à l'occasion d'Octobre Rose, marquant une belle première entre les deux communes. D'autres sorties ont également ponctué le programme, comme la visite de l'auberge-expo « Youdig » à Brennilis, avec au menu le célèbre kig-ha-farz royal, une démonstration de kan-ha-diskan et une découverte du musée du Youdig. Par ailleurs, le CCAS assure chaque mois la distribution de colis alimentaires.

Le nouveau CMJ

Le nouveau Conseil municipal des jeunes du Guilvinec se compose de 17 jeunes conseillers municipaux. Pour cinq d'entre eux, il s'agit d'un deuxième mandat. Ils sont tous issus des quatre établissements scolaires du Guilvinec.
Après deux ans et avoir subi les assauts des vagues et des bourrasques, les bacs à marée montraient des signes de faiblesse. Nos jeunes conseillers ont décidé de les réparer.

L'éclairage public

Les dépenses liées au remplacement des lampadaires et à l'enfouissement des réseaux (rues de Kermeur et de Kervennec) ont représenté une somme de 92 317,99 €.

Les dossiers

Endettement de 488 € par habitant au 01/01/2025

2025 est principalement consacrée au travail de suivi des dossiers en cours (aménagement d'entrée de ville, rénovation énergétique du CLC et construction du pôle dentaire pour les plus gros chantiers). Cependant, quelques nouveaux projets ont vu le jour, comme...

Les "friches Furic"

Sur ce projet totalement privé, l'équipe municipale a obtenu des promoteurs la création de sept parcelles à des prix attractifs pour les jeunes ménages et les primo-accédants. La commune a joué le rôle de facilitateur dans le dossier de demande de subvention pour la dépollution du site et impliqué les bailleurs sociaux dans le projet.

Le lotissement de Lanvar

Après celui de Kermeur, voici venir un nouveau lotissement sur la commune, par le bailleur social OPAC de Cornouaille.
26 lots libres de constructeur, exclusivement réservés à la résidence principale :
• Des prix attractifs, à partir de 120 €/m², avec un tarif préférentiel pour les primo-accédants ;
• Des parcelles viabilisées de 377 à 644 m², prêtes à bâtir.
Cette opération contribue à préserver l'équilibre démographique de la commune et à répondre aux besoins des habitants en quête d'un logement abordable, dans un cadre de vie agréable et à proximité des services.
Une charte d'accession, élaborée avec la commune, encadre les conditions de vente afin de favoriser l'installation de jeunes ménages et de limiter la spéculation.
En complément, huit logements locatifs sociaux seront construits sur le site, renforçant la mixité de l'offre résidentielle.

Il reste actuellement dix-sept terrains à bâtir disponibles à la vente. Pour plus d'informations : Bretagne Ouest Accession - 02.98.55.70.00 - www.boaccession.fr

L'éclairage public et la fibre

Les dépenses liées au remplacement des lampadaires et à l'enfouissement des réseaux ont représenté à ce jour un montant de 42 702,78 €.
Les quartiers à l'est de la commune sont actuellement équipés de la fibre, et la commune devrait être complètement desservie au courant du second trimestre 2027.

Les animations

Depuis 2020, la municipalité du Guilvinec propose un large éventail d'animations gratuites et ouvertes à tous, favorisant les rencontres, la participation et la découverte. Chaque été, la plage s'anime avec les Festy Beach, un rendez-vous sportif et ludique destiné à toute la famille. Le festival Place aux Mômes enchante les plus jeunes avec des spectacles de rue hebdomadaires (jonglage, théâtre, marionnettes) sur l'esplanade du Centre des Loisirs et de la Culture.
En soirée, les Estivales offrent des concerts gratuits accueillant des groupes tribute, festnoz, irlandais … qui rencontrent chaque année un franc succès.
Ces soirées musicales ont également une dimension solidaire : les groupes sont entièrement pris en charge par la commune, ce qui permet aux associations locales et aux écoles de tenir la buvette et les stands de restauration, et ainsi de récolter des fonds pour financer leurs activités. Une manière concrète de soutenir le tissu associatif tout en créant des moments conviviaux.

Tout au long de l'année, Le Guilvinec propose également des temps forts familiaux: chasse aux œufs au printemps dans le vallon de Moulin Mer, chasse au trésor durant les vacances de Noël, projections de films jeunesse au CLC ou encore spectacles scolaires en fin d'année. Décembre est égayé par le Village de Noël, devenu un moment phare de la vie locale avec ses ateliers, animations musicales et gourmandises dans une ambiance chaleureuse au centre-ville.
Des rendez-vous ponctuels viennent enrichir cette dynamique, avec des après-midis jeux de société tous les jeudis au CLC dans un esprit convivial et intergénérationnel.

Côté culture et patrimoine, la Fête du Pesked, les événements autour d'Haliotika, les ouvertures estivales de la chapelle Saint-Trémeur ponctuées de moments musicaux, les Ciné-docs, les pièces de théâtre ou encore le Festival des épouvantails, le Festival Photo, témoignent de la pluralité des animations sur la commune, et de la vitalité des associations.
La municipalité leur apporte son soutien constant, que ce soit en tant que partenaire actif, facilitateur logistique, ou via le prêt de matériel et la mise à disposition d'espaces.
La commune bénéficie également d'un tissu associatif sportif particulièrement dynamique, avec des clubs très investis comme le FCTGV pour le football, le Tennis Club du Guilvinec ou encore le club de pétanque, qui participent activement à l'animation de la vie locale et à l'accueil des jeunes comme des adultes.

L'ensemble de ces initiatives, qu'elles soient communales ou associatives, contribue à faire du Guilvinec une commune vivante et accueillante, où la culture, le sport et le vivre-ensemble occupent une place essentielle.
En 2025, le Centre des Loisirs et de la Culture (CLC) confirme son rôle de cœur culturel local avec une programmation enrichie et ouverte à toutes les générations : concerts, spectacles vivants, théâtre, ciné-docs, expositions et rencontres artistiques viendront ponctuer la saison. Des travaux d'aménagement sont également prévus pour améliorer les conditions d'accueil du public et des artistes, dans un cadre modernisé, chaleureux et adapté aux attentes actuelles. Porté par une équipe engagée et des partenaires fidèles, le CLC s'affirme comme un lieu central de création, de lien social et de découverte.

À noter dans vos agendas :

Le **forum des associations**, le 6 septembre 2025, qui aura lieu au manoir de Kergoz
Le **repas des aînés**, le 25 janvier 2026 (date décalée en raison des travaux actuels au CLC)

Le scolaire et le périscolaire

Une réflexion a été menée autour de la restauration collective de nos deux structures d'accueil : l'école Jean Le Brun et l'accueil de loisirs Ty Malamok.
Aidés par une subvention d'Etat, nous avons pu améliorer considérablement les repas désormais servis en liaison chaude. Une mutualisation avec la commune de Treffiagat nous permet d'assurer des repas de qualité : fraîcheur , traçabilité , produits locaux, maîtrise et réduction des déchets.
Nous avons complété l'équipement en matériel de cuisine et en appareil électro-ménager du restaurant scolaire de Treffiagat, et acheté un véhicule dédié au transport des caissons pour la liaison chaude.
L'espace réception des repas a nécessité une mise aux normes sanitaires et un renouvellement de quelques équipements.

Par la suite, nous avons voulu rendre les conditions de vie et d'apprentissage de nos enfants plus confortables au sein de l'école. Nous avons donc facilité l'accès à la garderie en rendant l'accueil gratuit.
Au cours de l'année scolaire 2024/2025 , sur demande de l' association des parents d'élèves , par ailleurs très dynamique, nous avons constitué un vivier de bénévoles pour que les élèves bénéficient si besoin d'une aide aux devoirs.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a choisi de rendre plus accessible la restauration scolaire dans un contexte économique délicat pour les familles : le tarif des repas est aux alentours d'1 euro en fonction du quotient familial.

Notre ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) bénéficie depuis la précédente mandature d'un outil formidable, le Ty Malamok, pour accueillir dignement les enfants des communes du Guilvinec et de Plomeur , voire de communes plus éloignées exceptionnellement lorsque les effectifs le permettent. Les enfants sont scindés en deux grands groupes : les 3/5 ans et les 6/12 ans. Un soin particulier est apporté à l'accueil des familles et à la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et dans sa différence : l'accueil peut avoir lieu à la journée ou à la demi-journée.
Les enfants, accueillis au cours de l'année scolaire les mercredis et les petites vacances, sont également accueillis l'été pour leur permettre une vraie coupure avec l'année scolaire.

De vraies vacances locales riches en expériences et en rencontres de toutes sortes leur sont proposées, comme des visites d'entreprises locales (découverte et dégustation de produits locaux à la Compagnie Bretonne de Penmarc'h), la découverte de fruits et de légumes tropicaux acclimatés en Bretagne (entreprise Ty Tropik à Plomeur), des sorties dans un périmètre de 50 km à la ronde (parcs d'attraction) ou plus locales avec nuitées...
Des étés rythmés par des sorties à la plage, ou à vélo sur nos pistes sécurisées, ou encore des activités dans le centre lui-même. En fin de saison, les enfants ont fait découvrir aux parents tout ce qui avait émaillé leur été au travers d'une grande rétrospective, avec danses, chants, projections vidéos et exposition des travaux manuels réalisés.
A noter une sensibilisation accrue, similaire à celle notée à l'école Jean Le Brun, à la protection de l'environnement local , au réchauffement climatique et à la reconnexion à la nature (jardins potagers dans les deux lieux).

L'équipe du Ty Malamok, composée d'une directrice, d'une directrice adjointe et de cinq à six animateurs diplômés, investis et dynamiques, obtient chaque année la confiance de parents rassurés d'avoir leurs enfants entre de bonnes mains sur leur temps de travail ou d'indisponibilité. Les effectifs atteignent en moyenne une cinquantaine d'enfants pendant l'été, et une quarantaine aux mercredis et petites vacances scolaires.

Conclusion

Je voudrais revenir sur la gestion de notre ville. Comme expliqué précédemment, nous n'avons pas augmenté la pression fiscale sur les ménages : les travaux effectués pendant la mandature ont été réalisés par autofinancement. Nous avons augmenté les taxes sur les résidences secondaires comme nous le permet désormais la loi. Ainsi, les habitants non permanents participent également à la vie locale. Cela nous a permis de vendre des terrains à prix raisonnable afin de faciliter l'installation de jeunes ménages (presbytère, école maternelle). Cela nous a également permis d'instaurer la gratuité de la garderie, le repas autour de 1 € pour tous les élèves, ainsi que l'accès gratuit à la médiathèque.
Au titre de l'exercice 2024, l'indice de performance comptable de notre collectivité s'établit à 93,75 %, alors que l'indice moyen pour une commune comparable est de 88,51 %.

Compte tenu des opérations d'installation de la fibre, certains travaux de voirie ont dû être différés. La commune continuera par ailleurs à privilégier l'effacement des réseaux.
S'agissant du secteur de la pêche, en pleine mutation, la commune du Guilvinec continuera à prôner le regroupement des ventes sur un seul site et ce même si cela lui vaut parfois d'être écartée de certaines discussions. Cette exigence permettrait à terme de réaliser de substantielles économies pour le gestionnaire des ports.

L'implication financière de la commune dans Haliotika est également à souligner. Cette structure se doit d'être un vecteur de promotion et de valorisation des métiers liés à la mer sur notre territoire.

Le tourisme constitue un élément majeur pour notre commune. Les promesses de début de mandat faites par la communauté de communes semblent bien loin. Force est de constater sur ce sujet que les communes constituant l'intercommunalité ne sont pas toutes traitées sur un pied d'égalité, malgré l'intervention répétée de notre adjoint référent qui siège à la commission locale des charges transférées. Notre participation ramenée au nombre d'habitants s'avère supérieure à celle des autres communes de la CCPBS.

Je tiens à rappeler que ni les différentes réalisations présentées dans cette publication, ni la qualité de vie et le cadre agréable dont témoignent de nombreux habitants auprès de la mairie, n'auraient été possibles sans l'engagement de l'ensemble des agents communaux. Qu'ils en soient remerciés.

Jean-Luc Tanneau

HOTEL
DE
VILLE